

Projet Pédagogique des temps périscolaires
2024/2025

Ecole Elémentaire Paul Langevin



Directrice Périscolaire LE GOAREGUER Marie

Mairie des lilas

Sommaire

<u>I/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE</u>	5
a) <u>Situation géographique</u>	5
b) <u>Description des locaux</u>	5
c) <u>Public accueilli</u>	5
d) <u>Moyens humain</u>	5
e) <u>Moyens financier</u>	9
f) <u>Formation</u>	9
<u>II/ FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE</u>	10
a) <u>Modalités d'inscription</u>	10
b) <u>Protocole relatif aux modalités d'accueil (voir annexes)</u>	10
c) <u>En cas d'accident</u>	10
<u>III/LA VOLONTÉ D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS</u>	11
a) <u>PAI</u>	11
b) <u>Accueil des enfants en situation de handicap</u>	11
<u>IV/ INTENTIONS PÉDAGOGIQUES</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a) <u>Objectifs généraux</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
b) <u>Organisation des groupes</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
c) <u>Palette générale d'activités proposées</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
d) <u>Thème de l'année</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<u>V/ PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a) <u>Droits de l'enfant et Education à l'Egalité Filles-garçons</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
b) <u>Semaine du handicap</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
c) <u>Education au développement durable</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
d) <u>Les Lilas sur Sports</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
e) <u>Fête de fin d'année</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
f) <u>Kermesse</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
g) <u>Projet passerelle</u>	22
<u>VI/ LA PLACE DES PARENTS</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a) <u>Information et échanges : réunion rentrée / temps conviviaux</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
b) <u>La mise en place progressive d'Ateliers portes ouvertes</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<u>VII/ ÉVALUATION</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a) <u>Réunion d'équipe</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

- Intro : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du
Projet Educatif de Territoire

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas ou de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et les besoins des enfants.

Nos objectifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels.
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.
- Le confronter aux joies et contraintes de la vie en collectivité.

Les accueils périscolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (école et famille), ils doivent être coordonnés et complémentaires.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, mais organise pour qu'il puisse apprendre et faire par lui-même. Néanmoins, ces temps restent des moments de détente pour ces derniers. Nous ferons le maximum pour que chacun puisse y trouver son bien-être.



- **Grandes lignes PEDT**

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans au lieu de 14, un animateur pour 14 enfants au lieu de 18 pour les enfants de plus de 6 ans)

Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

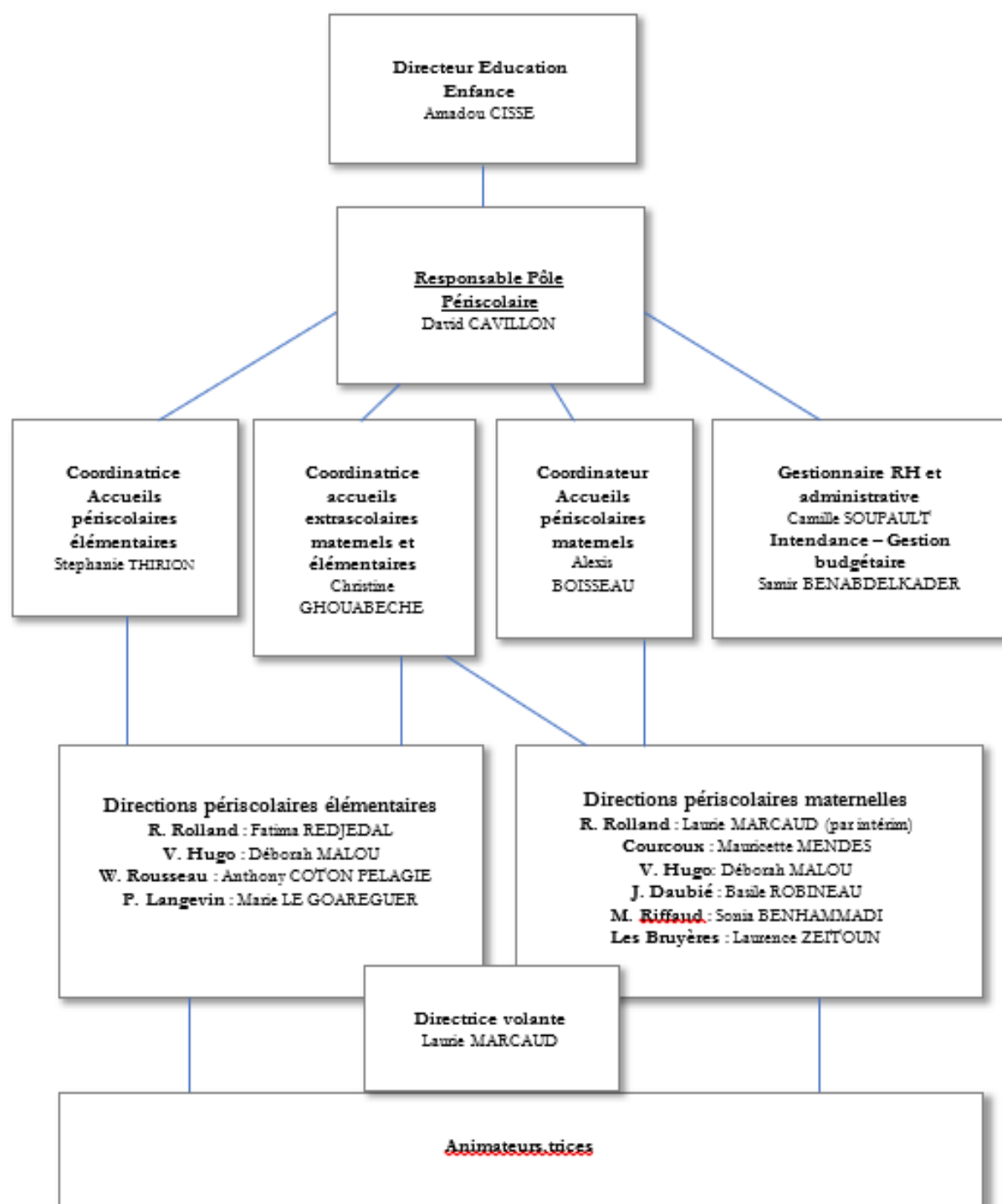
- **Laïcité**

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exercent leurs fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permette de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

ORGANIGRAMME DU SERVICE PERISCOLAIRE



- **PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

- **Situation géographique**

L'école Elémentaire Paul Langevin se situe en face du fort de Romainville. Proche du lycée Paul Robert. Elle est également située en face de la résidence de l'Avenir.

B. **Description des locaux**

Répartie sur deux bâtiments :

- Le bâtiment principal : Comprends l'entrée principale, le bureau de la directrice, les deux préaux, la bibliothèque, la salle vidéo, 11 classes ainsi que 3 blocs sanitaires enfants et adultes.
- Le bâtiment secondaire : Comprends une salle d'art plastique, 5 classes, deux blocs sanitaires et le restaurant scolaire.
- Extérieur : Une cour avec un grand plateau habillé de bac à fleurs et d'un préau.

- **Public accueilli**

On accueille des enfants élémentaires âgés de 6 à 11 ans.

- À l'accueil du matin nous avons une moyenne de 9 enfants du CP jusqu'au CM2
- Sur la pause méridienne, nous avons une moyenne de 280 enfants répartis en deux services
 - ✓ 1^{er} service 140 enfants de CP, CE1 et une classe de CE2.
 - ✓ 2^{ème} service 140 enfants avec 2 classes de CE2, CM1 et CM2.
- Sur l'accueil du soir nous avons une moyenne de 38 enfants allant du CP au CM2.
- Au post étude nous rejoigne environs 10 enfants.

- **Moyens Humains**

a) L'équipe d'animation :

Elle se compose d'une directrice périscolaire titulaire du BAFD. Elle gère l'organisation des temps non-scolaires.

D'une équipe composée de :

- 9 animateurs.trices diplômés.ées du BAFA
- 5 animateurs non diplômés

b) Le Rôle et les missions du directeur.trice :

- Accompagner l'équipe d'animation à l'écriture de leurs projets d'animations
- Ecrire le projet pédagogique élaboré en équipe en lien avec le projet éducatif de la collectivité (municipalité) et des projets d'animations
- Connaitre et se tenir informer de la réglementation de la SDJES
- Coordonner l'équipe d'animation
- Animer les réunions avec l'équipe
- Veiller à la mise en place des projets d'animation et des activités adaptées au public accueilli
- Veiller à l'organisation sur le terrain.
- Veiller à la mise en place des règles de sécurité, hygiène et bien être de l'enfant
- Veiller à une bonne communication avec la coordinatrice des écoles maternelles, les parents et l'ensemble des partenaires (le corps enseignant, les ATSEM les agents de service...)

c) Moyens Financiers

- Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, la Caf soutient le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaire déclaré auprès des services départementaux de la jeunesse (SDJES), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.
- Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction du nombre d'enfant accueilli. Cette somme permet de se fournir en matériel fongible (jeux, peintures, feuilles...)

d) Formation :

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire, elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- Formation de professionnalisation au 1er emploi
- Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- Formation de perfectionnement
- Formation d'intégration
- Formation personnelle
- Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, propose et sollicite les agents pour se former tout au long de leur carrière, mais également à évoluer professionnellement en passant des concours de la fonction publique. Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), mais également le PSC1 (prévention et secours civique) diplôme de secourisme.

De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale). Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

En début d'année, nous avons travaillé sur un plan de formation que nous proposerons sur notre service pour les 3 prochaines années :

Formation pour répondre aux obligations réglementaires :

- SB (surveillant de baignade), BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).
- Sécurité et secours au travail (SST), équipement de protection individuelle (EPI) et prévision des recyclages.

Formation pour faciliter l'inclusion des enfants :

- Former les animateurs.trices à la psychologie des enfants aux besoins éducatifs particuliers.
- Sensibilisation à la lutte contre le harcèlement.

Accompagner les agents dans leur évolution de carrière :

- Échange de savoirs et mobilisation des ressources présentes sur la Ville.
- Approfondissement des connaissances du statut de la fonction publique territoriale.
- Besoin de se familiariser avec les outils informatiques et numériques.
- Élaboration et écriture de projets.

Technicité du métier d'animateur et/ou directeur

- Travail sur le thème de la santé.
- Risques et dangers des écrans et réseaux sociaux, équilibre alimentaire, hygiène bucco-dentaire.
- Technique d'animation.
- Montage photos/vidéos, sports, Arts plastiques, Grands jeux, Danse, Savoir conter et jeux théâtraux...
- Développement durable « Eco-môme »
- Connaissance de l'enfant et de ses besoins
- Analyse de pratique
- Communication et autorité bienveillante

• FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

• Modalités d'inscription

L'accès aux services d'accueil de loisirs nécessite une inscription annuelle préalable renouvelable au début de chaque année scolaire à l'aide de la fiche sanitaire (indispensable en cas d'accident pour les services de santé ainsi que pour prévenir les familles), que la fréquentation de l'enfant soit quotidienne ou occasionnelle. La fiche sanitaire doit être retournée au service de l'ETE.

Aucun enfant ne pourra être accepté aux accueils périscolaires ni au centre de loisirs sans que sa fiche sanitaire n'ait été retournée dûment remplie. De même, les personnes ne figurant pas sur la fiche ne pourront pas récupérer l'enfant sauf autorisation écrite du représentant légal.

Tout changement en cours d'année (téléphone, adresse, personnes autorisées à venir chercher l'enfant...) doit impérativement être signalé au service Périscolaire ou au service Education.

• L'accueil du mercredi

Les enfants de Paul Langevin sont accueillis sur le centre de loisirs Jean jacques salles.

- Matin avec repas 8h/9h30 jusqu'à 13h15
- Après-midi sans repas (13h15 jusqu'à 16h30/18h45)
- Journée complète (8h/9h30 jusqu'à 16h30/18h45)

- En cas d'accident

Pour les petits accidents, l'enfant sera directement soigné par l'équipe d'animation (nous disposons de désinfectant, compresses stériles et pansements ainsi que de poches froides). La famille sera prévenue immédiatement par téléphone ou au moment de récupérer l'enfant, en fonction de la gravité.

En cas d'accident plus grave, nous faisons appel aux secours directement puis suivons les instructions reçues. La famille est contactée juste après ou simultanément par un autre adulte.

Une déclaration d'accident permet ensuite aux parents de mener à bien les démarches de soin de l'enfant.

- LA VOLONTÉ D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

- PAI

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmière de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

- **Accueil des enfants en situation de handicap**

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître un peu plus sur ses habitudes et ses particularités dans le but que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

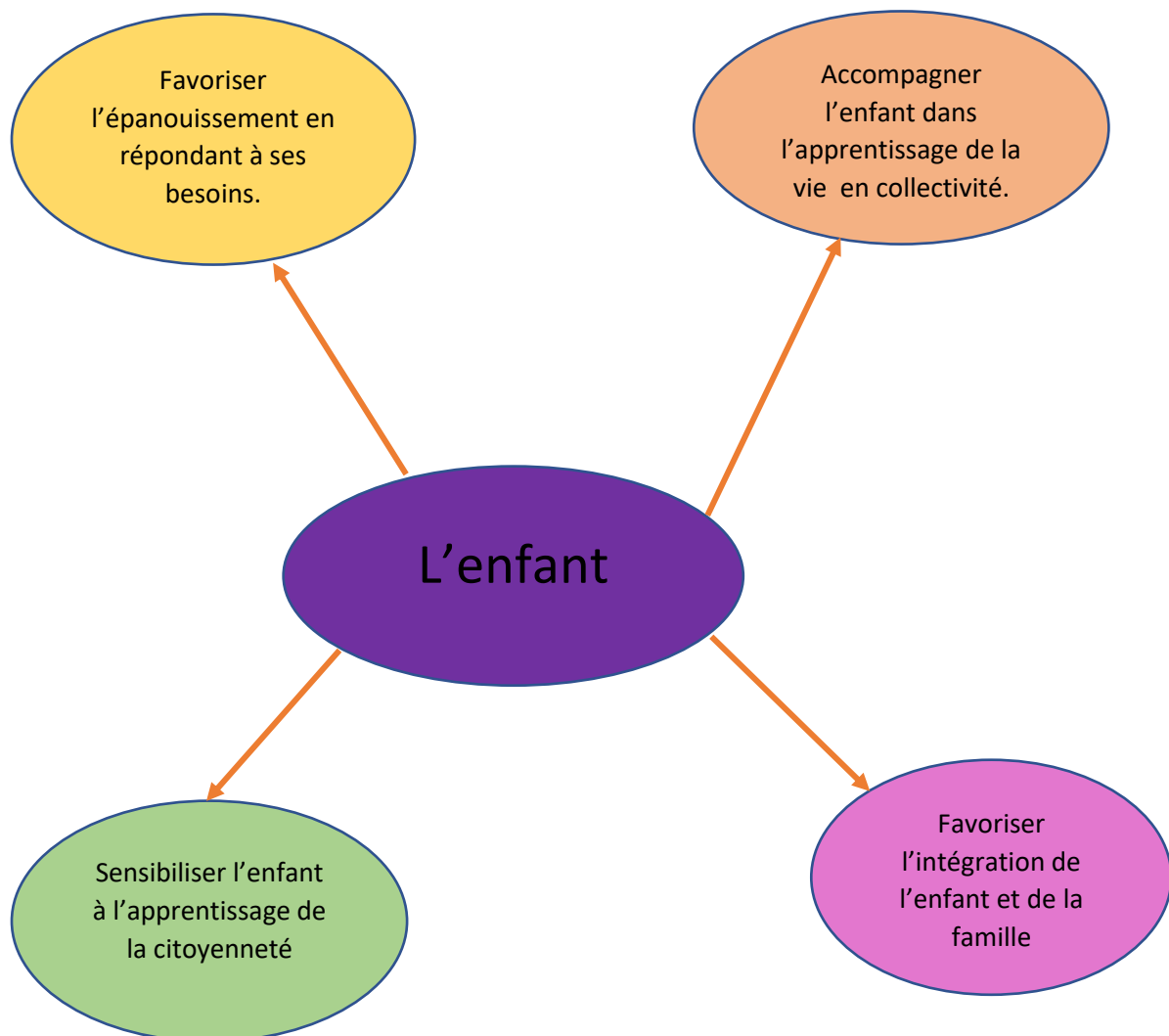
Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein de la collectivité.

Un partenariat a été initié cette année avec l'équipe du CCAS des Lilas, composé d'une éducatrice spécialisée et d'une référente handicap comme personnes ressources. Leurs principales missions résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents. Puis la prise en charge des familles.

- INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas, de repos, en respectant le rythme, l'âge, l'autonomie et bien sûr les besoins des enfants.

Pour cela nous allons :



Comment allons-nous respecter ces intentions ?

Favoriser l'épanouissement en répondant à ses besoins.

- Prendre en compte les rythmes et les besoins de l'enfant
 - Connaissances des différentes caractéristiques des enfants selon leur âge
 - Respect des différents temps de vie quotidienne
 - Temps d'échanges et discussions avec les enfants
- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
 - Respect de la réglementation de l'école
 - Mise en place de règles de vie
 - Bienveillance et vigilance de la part des animateurs
- Respecter le besoin d'autonomie de l'enfant
 - Le laisser faire et l'accompagner (vie quotidienne et temps d'activité)
 - Mise à disposition de matériel et d'espaces d'activités au quotidien
 - Donner la possibilité de se servir pendant les repas de participer au rangement
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs
 - Proposer des programmes d'animations variés et modulables
 - Laisser libre accès à divers matériaux et espaces de jeux (sous la surveillance de l'adulte)
 - Les impliquer dans les propositions d'animations
- Satisfaire les besoins de l'enfant en matière de découverte, créativité et imaginaire
 - Par le choix de thématiques
 - Par des animations différentes
- Permettre un accueil personnalisé pour tous
 - Recevoir et écouter les familles
 - Tenir compte des spécificités de l'enfant
 - Valoriser l'enfant dans ses compétences

Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

- Guider l'enfant dans la notion de vivre ensemble
 - Mise en place de règles de vie avec les enfants
- Faire participer les enfants aux différents temps de vie quotidienne
 - Participation à l'organisation des repas
 - Rangement des activités
- Encourager la mixité sociale et les échanges relationnels
 - Temps d'échanges et d'écoute
 - Jeux de connaissance et de coopération

Sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté.

- Favoriser le respect de l'environnement au quotidien
 - Poubelles de tri à en accès libre dans chaque box du réfectoire.
 - Activités manuelles avec matériaux de récupération
 - Sensibilisation régulière au non-gaspillage (papier à dessin, lumière, nourriture)
- Développer l'entraide et la solidarité entre les enfants
 - Grands jeux collectifs et de coopération
 - Temps d'échanges et de lecture entre les différentes tranches d'âges
- Amener l'enfant à découvrir les richesses qui l'entourent
 - Thématiques spécifiques dans les programmes d'animation
 - Savoirs faire des animateurs

Favoriser l'intégration de l'enfant et de la famille.

- Permettre un accueil personnalisé pour tous
 - Recevoir et écouter les familles
 - Tenir compte des spécificités de l'enfant
 - Valoriser l'enfant dans ses compétences

Journée type

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h25/8h40	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h40/11h25	CLASSE	CLASSE	Accueil 8h-9h30	CLASSE	CLASSE
11h25/13h40	Pause méridienne	Pause méridienne	Centre de loisirs et repas 9h30-13h30	Pause méridienne	Pause méridienne
13h40/16h25	CLASSE	CLASSE	Centre de loisirs 13h30-16h30	CLASSE	CLASSE
16h25/18h45	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Sortie 16h30- 18h45	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

La pause méridienne :

Le repas est un moment convivial qui permet à l'enfant de se socialiser et de découvrir les goûts et les saveurs. Mais pas seulement, il apprend le savoir être (politesse, autonomie).

À ce titre se sont aussi des temps d'apprentissages.

Tous les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'hygiène. Ils seront systématiquement sollicités à tirer la chasse d'eau, à se laver les mains et jeter l'essuie mains à la poubelle après chaque utilisation.

Les enfants pourront aller aux toilettes, seul.

- L'accueil du matin

L'ACCUEIL MATINAL	
Développer le dialogue avec les parents pour améliorer l'accueil	Le matin est un moment charnière pour l'enfant car il passe d'un univers familial à un univers scolaire. Nous lui proposons donc des activités calmes pour qu'il puisse commencer sa journée en douceur (la lecture, le dessin, les puzzles ...). Pour les plus actifs nous leur proposerons des jeux de construction, jeux de société...
Permettre aux enfants un réveil en douceur.	
Favoriser leur choix	

Horaires : 7h30-8h40 **Effectif :** 15 enfants

Encadrement : 2 animateurs

Les animateurs installent le préau avant l'ouverture. L'accueil se fait par une arrivée échelonnée des enfants à partir de 7h30, les animateurs les prennent en charge.

Pour démarrer la journée en douceur, plusieurs coins libres seront mis à disposition ou installés à la

	La pause méridienne	
SECTIONS	RÔLE DE L'ADULTE	TYPES D'APPRENTISSAGES
CP, CE1	- Être à table avec les enfants. - Aider matériellement à prendre le repas. Sensibiliser à la découverte du goût. Il doit participer à leur éducation en leur rappelant certaines valeurs telles que : l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance etc.	La vie en collectivité, la maîtrise d'une fourchette et d'un couteau, la découverte de certains aliments, Se repérer dans la structure...Puis il apprendra à se servir seul, la notion de partage, manger proprement avec une serviette, débarrasser son couvert et le mettre au milieu de la table, laisser sa place propre, ne pas couper la parole et discuter sans crier...
CE2, CM1, CM2	- Être à table avec les enfants. - Aider matériellement à prendre le repas. Sensibiliser à la découverte du goût. Il doit participer à leur éducation en leur rappelant certaines valeurs telles que : l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance etc.	

demande des enfants. Ceux préférant le calme pourront utiliser : des livres, un espace dessin, puzzle.

Et pour les plus actifs : des coins jeux de construction, jeux de société, kaplas etc.

L'accueil se termine à 8h30. Les enfants sont envoyés dans la cour et retrouvent leurs instituteurs.

Journée type de La pause méridienne :

La directrice de l'école est signataire de la pause méridienne. À ce titre elle est aussi responsable de l'organisation et du fonctionnement.

Journée type de la pause méridienne :

Horaires : 11h20 - 13h30 **Effectif moyen :** 280 enfants **Encadrement :** 16 animateurs

2 services de restauration sont mis en place dans les réfectoires. Sur Paul Langevin un service à table est proposé aux enfants.

1er service : jusqu'à 140 enfants – 8 animateurs et 1 directrice périscolaire

- 11h20 :** Les animateurs référents de chaque classe récupèrent les enfants. CP, CE1, CE2 sont récupérés dans les classes. CM1 et CM2 sont récupérés sur le plateau dans la cour. (En temps de pluie dans le 2^{ème} préau).
- 11h30 :** Repas
- 12h15 :** Sortie du réfectoire. Passage aux toilettes.
- 12h30 :-** Début des ateliers pour les CP, CE1 et une classe de CE2
- 13h20 :** Relais des enseignants.

2ème service : jusqu'à 140 enfants – 8 animateurs et 1 Directrice périscolaire

Les enfants du deuxième groupe de restauration est constitué de CE2. CM1 et CM2. Les animateurs.trices sont assis.ses à table au centre du réfectoire. Le repas est un moment convivial privilégiant le dialogue avec les enfants.

- 11h20 :** Les animateurs récupèrent les enfants CE2 dans leur classe et les CM1, CM2 dans la cour sur le plateau puis les rassemblent dans le préau afin de leur annoncer les activités prévues que chaque enfant puisse choisir ce qu'il souhaite faire.
- 11h30 :** Début des ateliers.
- 12h20 :** Rangement des ateliers et passage aux toilettes.
- 12h25 :** Repas.
- 13h15 :** Sortie du réfectoire (passage aux toilettes pour ceux qui le souhaitent).
- 13h20 :** relais des enseignants

Journée type de l'accueil du soir :

- Accueil du soir

OBJECTIFS DES ACTIVITES	
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Développer l'imagination, la créativité	Proposition d'activités manuelles. Création de plusieurs danses.
Développer la motricité	Mise en place de parcours de motricité. Jeux musicaux. Apprentissage de danses. Découverte de jeux de coopération
Aider l'enfant à avoir confiance en lui	Représentation des danses et chant devant les camarades

Horaires : 16h30-18h45 **Effectifs :** 28 enfants **Encadrement :** 4 animateurs et une directrice périscolaire.

- 16h30 :** Les animateurs récupèrent les enfants dans le préau. Les enfants qui ne sont pas inscrits au périscolaire, partent avec leurs parents ou vont à l'étude
- 16h40 :** Les animateurs et les enfants se rendent au goûter dans 1 réfectoire. Passage aux toilettes.
- 17h05 :** Sortie du réfectoire. Passage aux toilettes et début des ateliers.
- 17h15 :** Ouverture des portes.
- 18h45:** Fermeture des portes

- Palette générale d'activités proposées

Les différentes activités proposées aux enfants lors des accueils sont :

Des activités dites "libres" comme, les jeux de construction, dessin et coloriage, jeux de société, jeux d'imitation (poupées, voitures, dinettes...), bibliothèque etc.

Il y a aussi des activités menées qui sont les travaux manuels (peinture, modelage, fresques, masques...), les chants et comptines, l'expression corporelle (danse), et les jeux intérieurs, jeux extérieurs (motricité, jeux de ballon...)

- **Thème et les projets de l'année**

Après plusieurs échanges avec l'équipe d'animation veulent apporter aux enfants cette année Il a été décidé d'apporter un regard neuf au monde de Disney.

Le thème sera cette année « Revisitons Disney ! »

En effet dépoussiérons certains grands classiques de ce monstre international de l'animer. Pouvons-nous changer les codes ? Pourquoi ne serait-ce pas la princesse qui irait secourir le prince en danger ? Ou Mickey portant une casquette et des affaires larges ? Pourquoi les princesses sont-elles toujours représentées en rose ou avec des cheveux longs ?

Nous allons travailler avec les enfants de différente façon sur différents ateliers.

-Audio-visuel

-Manuelle

-Groupe de travail

-Jeux sportifs

-Lecture

-Danse

C'est différents angles seront abordés tout au long de l'année par étape en respectant les tranches d'âges.

Pour les CP/CE1/CE2

Au vu de ces constats nous avons choisi de proposer aux enfants :

- L'apprentissage de chorégraphies. Le but étant de les aider à mieux se repérer dans l'espace, apprendre à respecter les autres et s'exprimer grâce à la danse.
- L'écoute et l'apprentissage des histoires vont solliciter leur mémoire, développer le langage et élargir leur univers.
- Des activités manuelles autour des histoires de Disney et des mondes imaginaires, va leur permettre de développer leur imaginaire mais également de manipuler du matériel, d'apprendre à partager et à ranger. Des fresques seront réalisées puis exposées en fin d'année.
- La création de costumes qui développera l'identification des personnages. La présentation d'un spectacle en fin d'année, leur permettra de prendre confiance en eux.

- La création des personnages de Disney en légo permettra aux enfants de développer leur imaginaire, de faire travailler leur motricité fine, d'avoir le plaisir de créer des objets modulables.
- Création d'un jardin pédagogique.
- Temps d'échanges sur la morale de l'histoire. L'équipe travaillera sur les idées reçues pour continuer à faire évoluer les mentalités, ce qui nous permettra de rebondir sur le sujet « Egalité , filles garçons »

Pour les CM1/CM2

- Un atelier danse qui permettra de développer la motricité chez l'enfant et de se repérer dans l'espace tout en étant plongé dans l'univers Disney. Une recherche sur les différentes musiques qui vont être dansée, permettra aussi de renforcer leur culture musicale.
- La création d'une fresque murale permettra aux enfants de développer leur créativité et son imaginaire.
- Création d'ateliers où les morales de l'histoires seront étudiées. (Même objectif qu'au 1^{er} service)
- Atelier basket : Apprendre la vraie discipline du basket, les règles et la rigueur que peut apporter ce jeu. Un travail sur la frustration pour gérer la défaite sera mené.
- Atelier guitare, des séances seront organisées avec un enfant pendant 45 minutes le but est de leur apprendre tour à tour les bases de la guitare.
- Confection de la tête du personnage mickey en charbon de bois en 3D

Les ateliers mis en place seront proposés tout au long de l'année. Les enfants auront le choix de participer à l'atelier qu'ils désirent. De ce fait la prise d'initiative sera valorisée.

Pour cela l'équipe veillera à :

- Laisser du temps aux enfants car même l'ennui est une bonne chose et fait partie de l'apprentissage. L'enfant apprend à rester seul et à observer ce qui l'entoure pour s'en inspirer et construire son imaginaire.
- Raconter des histoires à partir de livres, de nos propres souvenirs ou de nos propres imaginations.
- Plonger les enfants dans l'univers magique et féérique de « Disney » tout en essayant de travailler sur des clichés de société de certains films.

Le plaisir est une valeur qui peut s'exprimer au quotidien et c'est grâce à lui que nous apprenons et que nous évoluons le plus.

Et si nous gardons à l'esprit que tout peut se faire par plaisir et que dans le plaisir nous pouvons arriver à faire beaucoup de choses.

Il est plus facile d'apprendre et de se développer par le jeu que d'utiliser d'autres méthodes d'éducation plus répressives ou rigides.

Pour cela l'équipe veillera à :

- Proposer et organiser des activités variées et ludiques sur les temps des midis et des soirs.
- Expliquer à l'enfant que le plaisir et la découverte se trouvent avant tout dans les choses simples (Activités sans matériel par exemple...).
- Donner l'exemple. L'enfant nous observe pour savoir comment agir dans l'espace ou comment utiliser les choses.
- Partager de manière bienveillante la vie du quotidien.

- **Projets transversaux et Temps Forts :**

En plus des projets menés par les animateurs, des projets ponctuels seront proposés aux enfants : Ces projets d'animation seront proposés aux enfants sous forme de jeux sur leurs écoles ainsi qu'au centre de loisirs

Droit de l'enfant et éducation à l'Egalité Filles Garçons

Les Droits de l'enfant et Education à l'Egalité filles-Garçons seront proposés sous forme d'ateliers à l'école élémentaire Paul Langevin. Un atelier qui sera mené le midi par deux animateurs.

Semaine du handicap

C'est l'occasion de proposer aux enfants des ateliers ludiques de sensibilisation aux handicaps. Cette année seront proposées des mises en situations pour provoquer une prise de conscience de ce que peuvent vivre au quotidien des personnes atteintes de déficience physique et ouvrir la parole sur le sujet.

Education au développement durable

Afin de sensibiliser les enfants élémentaires sur la conjoncture actuelle de la planète. Il est important d'apprendre aux nouvelles générations à recycler leurs matériaux. C'est pour cela que nous allons travailler et proposer des activités avec des matières récupérées. La participation des parents sera demandée.

Les Lilas sur Sport

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet événement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.



Fête de fin d'année

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants. Elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles.

Le projet passerelle.

Organisé par les deux directeurs périscolaire et les animateurs.

Le projet passerelle a été mis en place pour faciliter le passage des enfants de la grande section au CP. Lors de la pause méridienne nous prévoyons un repas pour chaque enfant et une visite des locaux.

La passerelle est organisée au mois de juin sur le temps du midi de 11h30 à 13h30. Nous faisons passer les enfants par classe en élémentaire accompagnés de l'animateur référent de la classe.

Les enfants de grande section partagent également un moment d'activité avec les enfants et les animateurs de la section élémentaire pendant ces deux temps.

- Evaluation

- Réunion d'équipe

L'équipe d'animation se réunit tous les lundis et jeudis. Certains jeudis sont partagés avec le centre de Loisirs pour organiser les vacances scolaires et faire les bilans des vacances.

Lors de ces réunions, l'équipe d'animation élabore le planning d'activité pour la semaine, prépare les ateliers, parle de l'organisation si besoin, aborde des sujets spécifiques et prépare les fêtes de veille de vacances.

Les réunions permettent aussi de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindre problèmes.

Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs périscolaires et leur coordinatrice afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

- Bilan d'activité

- Critère d'évaluation

Elle se fera tout au long de l'année, permettant ainsi à l'équipe d'intervenir à chaque instant pour apporter les changements nécessaires au bien-être des enfants. Les critères seront :

- La participation, la joie et l'engouement
- L'évolution des aptitudes acquises durant les activités (autonomie, motricité...)

- Outils de suivi pour l'évaluation

- Le cahier de bord : différentes informations seront consignées sur ce cahier tout au long de l'année. Les informations recueillies affineront le bilan (chiffres des différents temps, présences animateurs).
- La communication (enfants/adultes) et l'observation seront également essentielles pour améliorer de manière constante les temps périscolaires. Nous instituerons des réunions d'équipe hebdomadaire afin de réguler le fonctionnement.
- Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs périscolaires et leur coordinateur afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

- Les réunions permettent de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindre problèmes.



- Outil de contrôle

- Le cahier d'émargement : nous permet de savoir avec qui les enfants sont partis, l'heure du départ et permet de formaliser le transfert de responsabilité de l'enfant.